

International

COP 27 : LA SITUATION PRÉOCCUPANTE DES DROITS HUMAINS EN ÉGYPTÉ

Solène Benhaddou

31/10/2022

Alors que l'Égypte accueillera du 6 au 22 novembre la 27^e conférence annuelle des Nations unies sur le climat, Solène Benhaddou, chargée de mission au secteur International de la Fondation Jean-Jaurès, fait le point sur la situation des droits humains dans le pays depuis l'arrivée au pouvoir par la force du maréchal al-Sissi en 2013, ceux-ci étant sans cesse bafoués.

La révolution égyptienne de 2011 portait l'espoir d'une démocratisation de l'Égypte. Force est de constater, onze années plus tard, que la situation des droits démocratiques ne s'est pas améliorée. De nombreux droits tels que la liberté d'expression et d'association sont régulièrement bafoués. Plus encore, depuis le coup d'État de Abdel Fattah al-Sissi en 2013, l'importance de l'appareil militaire n'a cessé de croître, ce qui lui a permis de se placer au centre du jeu politique et des processus de décision.

Le régime entreprend de supprimer toutes les formes de contre-pouvoir existantes. Ainsi, la confrérie des Frères musulmans, qui était jusqu'ici tolérée, est déclarée « mouvement terroriste » en décembre 2013. La répression s'étend rapidement aux milieux universitaires et aux cercles intellectuels qui entendent continuer à faire vivre l'esprit révolutionnaire du 25 janvier 2011, ou élèvent leur voix contre le régime. C'est notamment le cas de Giulio Regeni, doctorant italien à l'université de Cambridge, qui a été torturé à mort en 2016 pour avoir effectué des recherches sur les syndicats égyptiens indépendants.

Aujourd'hui, près de 60 000 opposants, militants de droits humains, journalistes, étudiants, manifestants seraient actuellement incarcérés dans les prisons égyptiennes, selon les ONG de défense des droits humains. À titre d'exemple, Alaa Abdel Fattah, l'un des meneurs du soulèvement de la place Tahrir en 2011, a été condamné en décembre 2021 à cinq années de détention pour « diffusion de fausses informations ». Il s'agit en réalité d'un simple post relatif à des manifestations anti-gouvernementales. Des cas de torture et de disparitions sont également

nombreux. Enfin, avec 83 exécutions en 2021 (contre 107 en 2020), l'Égypte se place à la troisième place du – non glorieux – classement des pays exécutant le plus dans le monde, après la Chine et l'Iran.

Les médias ont également été concernés par cette vague de répression. La quasi-totalité des organes de presse sont contrôlés par l'État ou des proches du régime. Les médias indépendants sont censurés et passibles de poursuites judiciaires. Vingt-deux journalistes sont actuellement incarcérés et le pays se hisse à la 168^e place (sur 180) du **classement 2022 de la liberté de la presse** réalisé par Reporters sans frontières, juste avant le Yémen et la Syrie.

L'autoritarisme de al-Sissi

Abdel Fattah al-Sissi, alors ministre de la Défense, arrive au pouvoir en juin 2013, à la suite de la destitution par l'armée de Mohamed Morsi, premier président élu au suffrage universel. Progressivement, le maréchal al-Sissi instaure un régime autoritaire et verrouille l'espace politique, refermant définitivement la parenthèse révolutionnaire.

La Constitution de janvier 2014, approuvée avec 98% des suffrages exprimés, avait confié de larges pouvoirs à l'exécutif et à l'armée. L'approbation par référendum, en avril 2019, de la révision de la Constitution égyptienne, prolonge le mandat actuel du président jusqu'en 2024, et lui permet de postuler à un mandat supplémentaire, lui ouvrant la possibilité de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2030. Cette révision signifie également le renforcement de sa mainmise sur l'institution judiciaire en lui permettant de prendre la tête d'un Conseil suprême de la magistrature, et de nommer les présidents des principales juridictions, dont la Haute Cour constitutionnelle. L'armée voit enfin institutionnalisé son rôle politique comme « gardienne et protectrice » de l'État, de la démocratie, de la Constitution et des « principes de la révolution ».

Ce tournant autoritaire se traduit également par une volonté de réécrire l'histoire de la révolution. Pour le régime, la révolution de 2011 est en réalité un complot organisé par les Frères musulmans, avec l'aide de puissances étrangères. En 2013 a lieu la véritable révolution, puisque l'armée est contrainte d'intervenir pour « sauver » le peuple égyptien de ce complot.

En octobre 2021, dans une publication sur les réseaux sociaux, le président égyptien annonce la levée de l'état d'urgence : « l'Égypte est devenue une oasis de sécurité et de stabilité dans la région, et j'ai donc décidé, pour la première fois depuis des années, de suspendre l'extension de l'état d'urgence à travers le pays ». Décrété le 10 avril 2017 à la suite d'un double attentat à la bombe contre des églises coptes, ayant fait une dizaine de victimes, l'état d'urgence avait, depuis, été

prolongé tous les trois mois. Cet état d'urgence a cristallisé la politique autoritaire du régime puisqu'il lui donnait toute latitude pour réprimer les manifestations, arrêter les opposants, maintenir indéfiniment en détention ou encore censurer les médias.

Alors que pour beaucoup, la levée de l'état d'urgence était synonyme de démocratisation du régime, il s'agit en réalité d'une mesure cosmétique afin de satisfaire les puissances occidentales. En effet, l'Égypte est le deuxième bénéficiaire au monde de l'aide américaine, après Israël, avec 1,3 milliard de dollars, dont une partie en aide militaire. Quelques mois auparavant, les États-Unis avaient annoncé conditionner le versement de cette aide à des améliorations en matière de respect des droits humains. Ainsi, la levée de l'état d'urgence n'a pas eu de conséquences directes sur les Égyptiens arrêtés ou emprisonnés.

L'arrivée au pouvoir de al-Sissi ne s'est, par ailleurs, pas traduite par une amélioration de la situation sociale et économique, revendiquée lors du processus révolutionnaire de 2011. Bien que la croissance économique soit l'une des plus dynamiques de la région, elle est néanmoins insuffisante pour compenser le poids des dépenses publiques qui ont été multipliées par deux en cinq ans. Cela se traduit par une augmentation du taux de pauvreté dans le pays. En 2020, 29,7% des Égyptiens vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 16,7% en 2000.

Un partenariat franco-égyptien au détriment des droits humains

Malgré ces atteintes aux droits humains, la France maintient de bonnes relations avec l'Égypte, comme l'illustrent les multiples rencontres des présidents Hollande et Macron avec leur homologue égyptien. Dès 2014, la France profite du retrait américain du Moyen-Orient pour retisser des liens avec Le Caire, sous couvert d'intérêts économiques et de lutte contre le terrorisme. En 2015, l'Égypte acquiert auprès de la France, avec l'aide financière de l'Arabie saoudite, 24 Rafales et une frégate FREMM pour un total de 5,2 milliards d'euros.

Le 15 avril 2016, en amont de la visite officielle de François Hollande en Égypte, des ONG demandaient, dans une lettre ouverte au président de la République, « d'assurer toute la transparence sur les accords commerciaux conclus, les matériels livrés, et les garanties fournies par les autorités égyptiennes que ces équipements et matériels ne serviront pas à la répression interne ou à des crimes relevant du droit international humanitaire »¹. Quelques mois plus tard, le média d'investigation Disclose révèle que des cibles civiles ont été tuées dans le cadre de l'opération Sirli, avec l'aide de renseignements français². Cette opération militaire avait pour objectif de lutter contre le terrorisme à la frontière avec la Libye.

Plus encore, le président Emmanuel Macron a remis, le 7 décembre 2020, la plus haute distinction française, la grand-croix de la Légion d'honneur, à son homologue égyptien lors de sa visite d'État à Paris. Cette remise de décoration ne figurait pas à l'agenda officiel du président Macron, tout comme le dîner offert dans la foulée. Dans les jours qui suivent, plusieurs intellectuels tels que l'écrivain et journaliste italien Corrado Augias rendent leur Légion d'honneur en guise de protestation.

Quatre mois plus tard, l'Égypte confirme l'achat de 30 avions Rafale d'une valeur de 3,95 milliards d'euros³. Selon le ministère de la Défense français, cette commande « renforce le partenariat stratégique et militaire entre la France et l'Égypte ». Au total, selon le rapport annuel sur les exportations d'armement du ministère de la Défense remis au Parlement, les importations égyptiennes d'armements français se sont élevées à 7,7 milliards d'euros entre 2010 et 2019, faisant du Caire le quatrième pays client de la France en matière d'armements. Enfin, selon ce rapport annuel présenté cette année au Parlement, l'Égypte a été le premier client de l'industrie française de l'armement à l'exportation en 2021, Le Caire ayant acquis 30 avions de chasse pour une valeur de 4,5 milliards d'euros.

1. Chadi Romanos, *France-Égypte : les relations dangereuses*, France Culture, 22 novembre 2021.
2. *Les mémos de la terreur*, Disclose, 21 novembre 2021.
3. « L'Égypte confirme l'achat de 30 avions de combat Rafale à la France », *Le Monde*, 4 mai 2021.